

FORMULAIRE DE PROMESSE DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

Université Paris II Panthéon – Assas

Code UAI : 0751718K

Nom de votre entreprise :

Adresse :

Code postale : Ville :

Activité principale :

Code APE : Effectifs :

Coordonnées de la personne responsable du versement

Prénom et Nom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

Nous versons la taxe d'apprentissage à l'université Paris II Panthéon - Assas

Diplôme et nom de la formation 1 :	Montant versé en €
Diplôme et nom de la formation 2 :	Montant versé en €
Diplôme et nom de la formation 3 :	Montant versé en €

Vous pouvez verser ce solde avant le 31 mai 2021

par virement ou par chèque à l'ordre de

l'Agent comptable de l'Université Paris II

(en précisant au verso "taxe d'apprentissage 2021- Nom du diplôme concerné")

L'université Paris II transmettra, exclusivement par courrier postal à l'adresse ci-dessus, un reçu libératoire indiquant le montant versé et la date du versement conformément au décret n° 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage. Il ne sera pas délivré de copie de reçu.

Signature Date

Cachet de l'entreprise